



1. Renseignements sur l'identité du requérant*

Nom de l'entreprise (le cas échéant):		
Nom de famille (lettres moulées):	Prénom (lettres moulées):	
Adresse (numéro, rue, bureau):		
Ville:	Province:	Code postal:
Téléphone:	Poste:	Courriel:

* N.B. Le requérant est la seule personne-ressource qui recevra les communications liées à la demande

2. Renseignements sur l'identité du propriétaire de l'immeuble (si différent du requérant)

Nom de l'entreprise (le cas échéant):		
Nom de famille (lettres moulées):	Prénom (lettres moulées):	
Adresse (numéro, rue, bureau):		
Ville:	Province:	
Téléphone:	Poste:	Courriel:

3. Renseignements sur l'identité de l'entrepreneur (si différent du requérant)

Nom de l'entreprise (le cas échéant):	N° RBQ:	N° NEQ:
Nom de famille (lettres moulées):	Prénom (lettres moulées):	
Adresse (numéro, rue, bureau):		
Ville:	Province:	
Téléphone:	Poste:	Courriel:

4. Localisation des travaux

Adresse:	
Numéro de lot (X XXX XXX):	Numéro de matricule (XXXX-XX-XXXX):

5. Renseignements relatifs à la demande

Usage principal actuel:	Résidentiel Institutionnel	Commercial Agricole	Industriel Mixte
Description des travaux:	Nouveau bâtiment principal Agrandissement bâtiment existant Enseigne	Réfection d'un bâtiment existant Nouveau bâtiment accessoire Déboisement de terrain	
	Aménagement paysager	Déblai et remblai	
Secteur Visé:	Zones Va-2, Va-3, Va-4, Va-5 et Vb-4 Site d'intérêt historique du vieux moulin et du Manoir du Mont Roberval Ensemble institutionnel d'intérêt Noyau villageois		
Date prévue de début des travaux (aaaa-mm-jj):			
Date prévue de fin des travaux (aaaa-mm-jj):			
Coût prévu des travaux (avant les taxes et excluant le coût du terrain):			
Description détaillée du projet:			

6. Documents joints à la demande

Vous pouvez transmettre les plans en format PDF ou en une seule copie papier

Un plan et un certificat de localisation à jour. À défaut, un plan projet d'implantation préparé par un arpenteur-géomètre peut remplacer le plan de localisation.

Pour tout projet visant la construction ou l'agrandissement d'un bâtiment, un plan d'implantation préparé par un arpenteur-géomètre comprenant:

- le relief du sol avant les travaux, exprimé par des lignes de niveau dont les intervalles sont suffisant pour la bonne compréhension de la topographie du site;
- les caractéristiques naturelles du terrain (cours d'eau, marécage, roc de surface, espace boisé, zone d'inondation, etc.) s'il y a lieu;
- la distance entre tout cours d'eau ou lac et les bâtiments et ouvrages prévus;
- les services publics existants, ou l'implantation de l'installation septique prévue et de l'installation de prélèvement d'eau selon le cas;
- l'aménagement du terrain incluant le déboisement projeté pour les aires de stationnement, les voies de circulation, des luminaires extérieurs (situés près de la rue) et des enseignes directionnelles, s'il y a lieu;
- les niveaux d'exavation, le niveau du rez-de-chaussée et le nivellement proposé montré par des cotes et des lignes d'altitude, s'il y a lieu;
- la localisation et les dimensions au sol de chaque bâtiment projeté et des bâtiments existants sur le même terrain, s'il y a lieu;
- les distances entre chaque bâtiment et les lignes de l'emplacement.

Des élévations détaillées de toutes les façades des bâtiments projetés.

Une série de photographies du terrain et de tout bâtiment existant sur le terrain, afin de montrer l'état naturel du site et les éléments architecturaux dominants.

Un montage de photos en couleurs et à l'échelle, comprenant l'élévation du nouveau bâtiment proposé au centre et au moins les bâtiments voisins existants de part et d'autre du nouveau bâtiment.

Pour tout projet de construction ou de modification d'une enseigne:

- la localisation et les dimensions de l'emprise au sol de l'enseigne et de son support;
- la localisation et les dimensions au sol des bâtiments existants et, s'il y a lieu, projetés sur le terrain;
- les distances entre chaque bâtiment existants ou projeté et l'emprise de l'enseigne;

Pour une enseigne rattachée au bâtiment à plat, en saillie, projetante, sur marquise, suspendue ou sur auvent, une élévation détaillée de la façade d'accueil illustrant l'enseigne projetée et son rapport à l'ensemble.

Des plans et croquis détaillés indiquant les dimensions de l'enseigne et, le cas échéant, de son support, le contenu et le design de l'enseigne, les matériaux utilisés pour l'enseigne et, le cas échéant, pour son support.

7. Signature

Le requérant d'un permis de construction ou d'un certificat d'autorisation, s'il n'est pas propriétaire de l'immeuble visé par ce permis ou certificat, est responsable d'obtenir toute autorisation nécessaire auprès du propriétaire de l'immeuble ou de tout titulaire d'un droit réel dans celui-ci, préalablement à l'exécution des travaux projetés.

Le requérant soussigné certifie que les données contenues dans la présente demande et dans les documents qui y sont joints sont vraies, exactes et complètes.

La délivrance d'un permis ou certificat, l'approbation des plans et devis ainsi que les inspections faites par un fonctionnaire sont des opérations à caractère administratif et ne doivent pas être interprétées comme constituant une garantie de la qualité des plans, devis et travaux ou de conformité avec les lois et les règlements applicables à ces travaux. Les dispositions des règlements d'urbanisme doivent être satisfaites non seulement au moment de la délivrance du permis, mais en tout temps après la délivrance de celui-ci.

Signature du requérant

Date (aaaa-mm-jj)